



# Formation des IDE aux mesures transitoires

## Durée

3 jours (21 h)

## Dates

En inter : Nous consulter  
En intra : A convenir avec l'établissement demandeur  
**Délai d'accès : 2 à 3 mois maximum sous réserve de constitution d'un groupe complet**

## Publics

Infirmier(e)s Diplômé(s) d'Etat (IDE) secteur public et privé  
*12 personnes minimum / 20 maximum*

## Tarif

**Employeur – OPCO :**  
750€/personne

**Auto financement :**  
600€/personne

## Modalités d'inscription

Inscriptions auprès du secrétariat Cellule Vie del'étudiant

## Lieu

Nous consulter

**BO– F3008**

Mise à jour le 03.07.23

## Prérequis

Exercer en bloc opératoire et avoir obtenu une attestation provisoire d'exercer les actes exclusifs du b) du 1° de l'article R4311-11-1 du CSP par la DEETS

## Objectifs pédagogiques

En lien avec le Décret n° 2015-74 du 27 janvier 2015 relatif aux actes infirmiers relevant de la compétence exclusive des infirmier(e)s de bloc opératoire Diplômé(e)s d'Etat :

Présenter le contenu et l'organisation de la formation aux Infirmier(e)s Diplômé(e)s d'Etat exerçant au bloc opératoire ;

Dispenser aux Infirmier(e)s Diplômé(e)s d'Etat exerçant au bloc opératoire la formation relatif aux conditions de réalisation des actes et activités professionnels suivants :

- aide à l'exposition,
- aide à l'hémostase,
- et aide à l'aspiration

Obtenir l'attestation de formation aux actes et activités du b) du 1° de l'article R4311-11-1 du code de la santé publique.

## Contenu

Cadre juridique de l'exercice des actes du b) du 1° de l'article R4311-11-1 du code de la santé publique

Définitions, principes et techniques des trois actes :

- exposition, aspiration et hémostase

Risques liés à l'exercice des actes b) du 1° de l'article R4311-11-1 du code de la santé publique :

- Gestions des risques / checklist / matériovigilance, risques patients et professionnels, risques liés aux différentes techniques d'exposition, au regard de la discipline chirurgicale et de la voie d'abord, risques liés à l'irrigation, à l'aspiration, risques liés aux différentes techniques d'hémostase, risques liés à la mise en œuvre de processus de physiothérapie (électrocoagulation monopolaire et bipolaire, ultrasons, lasers),

• Risque infectieux au bloc opératoire en lien avec l'exercice des actes b) du 1° de l'article R4311-11-1 du code de la santé publique :

- Particularité du bloc opératoire, Asepsie progressive (gestion des flux patient/ personnels et matériel)

- Précautions standard et complémentaires dévolues à l'équipe chirurgicale

**CHU de La Réunion – IES – IRIBODE**

Site de Saint-Pierre

BP 350 – 97448 Saint-Pierre Cedex

**Contact et inscription**

☎ 0262 35 99 82

✉ [seve@ies-reunion.fr](mailto:seve@ies-reunion.fr)



# Formation des IDE aux mesures transitoires

**BO– F3008**

Mise à jour le 03.07.23

## Durée

3 jours (21 h)

## Dates

En inter : Nous consulter  
En intra : A convenir avec l'établissement demandeur

## Publics

Infirmier(e)s Diplômé(s) d'Etat (IDE) secteur public et privé

*12 personnes minimum /*

*20 maximum*

## Tarif

**Employeur – OPCO :**  
750€/personne

**Auto financement :**  
600€/personne

## Modalités d'inscription

Inscriptions auprès du secrétariat Cellule Vie de l'étudiant

## Lieu

Nous consulter

## Méthodes pédagogiques

Apports théoriques interactifs

## Modalités d'évaluation

Présence conditionnant la validation  
Recueil de satisfaction des stagiaires

## Intervenants

- Juriste - Hygiéniste
- IBODE - Cadre IBODE

### Indicateurs de résultats 2022 :

Taux de satisfaction : 95%

Taux de validation : 100%

Nb de stagiaires : 21

**CHU de La Réunion – IES – IRIBODE**  
Site de Saint-Pierre  
BP 350 – 97448 Saint-Pierre Cedex

### Contact et inscription

☎ 0262 35 99 82

✉ [seve@ies-reunion.fr](mailto:seve@ies-reunion.fr)